



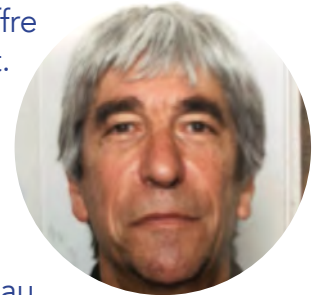
MISSION INTER-RÉSEAUX NATURA 2000 ET TERRITOIRES

Lettre des élus

Mai 2021- N°1

EDITO

Le mode de gouvernance des sites Natura 2000 offre aux collectivités territoriales un rôle prépondérant. Tout d'abord parce que les élus locaux bénéficient d'un capital confiance auprès des différents acteurs du territoire mais aussi parce qu'ils ont une très bonne connaissance des us et coutumes locales.



Le réseau Natura 2000 se doit d'être un réseau d'échange, de partenariat, de mise en commun de compétences et d'expériences même si les débats sont loin d'être un long fleuve tranquille au regard des activités humaines qui s'y pratiquent.

C'est pourquoi je me réjouis du rapprochement récent de plusieurs réseaux d'aires protégées pour porter une parole commune venant des territoires. J'ai la conviction que cette démarche conjointe va permettre de renforcer et consolider l'implication des élus dans la mise en œuvre de la politique N2000.

Pour cela, il nous faudra dans les mois à venir, continuer à développer et structurer ce nouveau réseau d'élus N2000 pour qu'il puisse bénéficier à l'ensemble des structures animatrices.



ZOOM SUR

Le rôle du comité des élus Natura 2000

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et Réserves Naturelles de France se sont associées pour développer une initiative conjointe visant à apporter une dimension politique à l'animation des réseaux d'acteurs impliqués dans Natura 2000. Plus de 13 000 communes sont concernées par un site N2000 et 60 % des comités de pilotage sont présidés par un élu. Dans le cadre de la mission co-portée par les trois têtes de réseaux depuis fin 2019, un comité des élus N2000 a été créé. Composé de binômes élus/techniciens, il a pour objectif de mobiliser différentes expertises et expériences de terrain et de faire remonter la parole des élus au niveau national.

Tous ensemble, avec nos complémentarités et nos points communs, nous pouvons contribuer à la mise en œuvre de la politique Natura 2000 au sein des territoires.

Charge à nous d'en faire la démonstration !

Jean-Luc Blaise,
Maire de Mantet, Vice-président
du PNR des Pyrénées Catalanes,
Président de la Fédération des
RN catalanes, élu référent de la
mission inter-réseaux





ACTUALITÉS DE LA MISSION

Natura 2000 visé par le projet de loi dit « 4D »

Le projet de loi relatif à la différenciation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique sera présenté au parlement durant l'été. Le texte propose, via l'article 12, de confier la responsabilité de la gestion des sites N2000 exclusivement terrestres aux Régions dès le 1er janvier 2023. Cette décentralisation suscite des inquiétudes de la part des territoires sur la gestion et la pérennité des financements jusqu'à présents gérés par le MTE¹. Ce transfert de compétences ne doit pas se faire au détriment du travail engagé par les animateurs et les élus qui portent cette politique depuis de nombreuses années. Il doit, au contraire, être une opportunité pour améliorer la gestion des fonds européens dans les territoires. La mission inter-réseaux est fortement mobilisée sur le sujet et travaille activement sur la proposition d'amendements au projet de loi.

Le Réseau des Grands Sites de France rejoint la mission inter-réseaux

Le RGSF rejoint la FCEN, la FPNRF et RNF pour porter une parole commune nationale sur les enjeux liés à la mise en œuvre de N2000 dans les territoires. Créé en 2000, le Réseau compte 47 Grands Sites membres dont 95% sont concernés par le réseau N2000.



Retour sur le séminaire « Consolider le financement des aires protégées : la mobilisation des fonds européens »

Lors de ce séminaire co-organisé le 24 mars par le MTE¹ et la commission européenne, Jean-Luc Blaise est intervenu, pour partager avec la centaine de participants, son témoignage en tant qu'élu de terrain : « Les fonds européens constituent un soutien indispensable au développement de projets en faveur de la biodiversité mais leur complexité limite très fortement leur mobilisation, en particulier dans les territoires ruraux. Il est fondamental que les financements dédiés aux postes d'animateurs soient suffisants, pérennes et adaptés aux spécificités des sites N2000 ».

Audition de la mission inter-réseaux par la commission des finances du Sénat

Mme le Sénateur Christine Lavarde, rapporteur spécial de la mission « Écologie, développement et mobilité durables » au sein de la commission des finances du Sénat, a auditionné la mission inter-réseaux le 29 avril dernier, dans le cadre du contrôle budgétaire qu'elle a initié sur le financement des aires protégées. Cet entretien a été l'occasion de partager de nombreux enjeux identifiés dans les territoires. L'impact de la fiscalité N2000 sur le budget des communes rurales et plus particulièrement les contraintes financières liées au dispositif d'exonération de la TFPNB ont été mis en avant. Des pistes d'amélioration permettant de mieux soutenir les communes situées dans un site N2000 seront transmises à Mme Le Sénateur dans le cadre du prochain projet de loi sur les finances.

Rencontre avec les Agences Régionales de la Biodiversité

Un temps d'échanges a été planifié début 2021, avec les directeurs d'ARB, pour présenter les objectifs et les actions portées par la mission inter-réseaux. Des actions d'information à destination des élus N2000 seront organisées dès cette année en partenariat avec plusieurs d'entre elles.



LE TERRAIN EN ACTIONS

Le Val d'Allier Bourbonnais, bientôt reconnu comme zone humide d'importance internationale ?



Initié et porté par les CEN Allier, Bourgogne et Centre-Val-de-Loire, animateurs de sites N2000 aux côtés des services de l'État, le projet de labellisation RAMSAR du Val d'Allier Bourbonnais, de Vichy au Bec d'Allier, vise la reconnaissance internationale de ce territoire caractérisé par sa dynamique fluviale active et préservée. Le 1^{er} comité de préfiguration a réuni, le 10 mai dernier, les représentants des 200 acteurs de l'Allier, de la Nièvre et du Cher. Il sera chargé d'élaborer en 2021 le dossier de candidature, constitué notamment d'un projet de territoire visant le renforcement de la préservation des patrimoines du Val d'Allier et une meilleure coordination des initiatives de valorisation.

Les élus du PNR du Pilat « en bus et baskets »

Une journée sur le thème de la biodiversité est prévue le 29 mai prochain dans le Pilat. Cette sortie de terrain répond à une attente forte des élus du territoire de mieux connaître la biodiversité et de mieux contribuer à sa préservation. La Commission Biodiversité et Eau du Parc leur a concocté une journée dédiée à la préservation du patrimoine naturel. Au programme : visite de sites N2000, présentation d'actions concrètes, témoignages d'élus intégrant la biodiversité à leur plan de mandat... Cette journée placée sous le signe de la convivialité, permettra aux élus de mieux comprendre l'intérêt de N2000 mais aussi d'aiguiser leur capacité à agir en faveur de la biodiversité.

Restauration des tourbières de la Rochette

La commune de la Rochette, accompagnée par le PNR des Monts d'Ardèche, le Syndicat de rivière Eyrieux clair et l'ONF², a mené des travaux importants de réhabilitation et de valorisation des tourbières situées sur son territoire. Ces zones humides, classées N2000 et Espace Naturel Sensible, sont aujourd'hui un véritable réservoir de biodiversité accessible au public. Avec environ 15 000 visiteurs par an, cette opération représente un atout pour valoriser le patrimoine naturel et soutenir l'économie locale.

Natura 2000 : un tremplin pour le label international RAMSAR !



Depuis 1998, le Marais Vernier et la Risle Maritime, situés en rive gauche de l'estuaire de la Seine constituent un des premiers espaces ayant intégré le réseau Natura 2000. Les acteurs locaux – élus, agriculteurs, chasseurs, forestiers, responsables associatifs ont appris à se connaître et à travailler ensemble à une préservation du site n'excluant pas les hommes et les activités concourant à une gestion équilibrée du site. Constitué de zones humides particulièrement emblématiques, le site méritait une reconnaissance plus large et ce sont les élus des communes concernées qui ont décidé de candidater pour obtenir, en 2015, le label RAMSAR, en s'appuyant sur le DOCOB qui constitue déjà le cœur du plan de gestion d'un site RAMSAR.



EN BREF DANS LES RÉSEAUX

Plan de relance : quels enjeux pour la gestion forestière des aires protégées ?

Les têtes de réseaux d'aires protégées ont fait part à l'État, à l'ONF² et au CNPF⁵, de leurs inquiétudes concernant la politique d'adaptation des forêts au changement climatique et en particulier des modalités de mise en œuvre du volet forestier du plan de relance. Des propositions ont été formulées pour que les aires protégées fassent l'objet d'une attention particulière et que leurs modalités de gouvernance soient respectées avant tout engagement des propriétaires et gestionnaires dans des actions du plan de relance.

Mesures Agro-Environnementales : les aires protégées et l'OFB³ affichent leur position

Une note de positionnement sur le devenir des MAE dans le futur Plan Stratégique National a été envoyée au MAA⁴ ainsi qu'au MTE¹. Co-signée par la FPNRF, la FCEN, le réseau des Parcs nationaux, l'OFB³ et la mission inter-réseaux Natura 2000, elle met en avant l'importance de pouvoir concilier ambition globale et déclinaison locale dans la prochaine Politique Agricole Commune.

Un premier site Natura 2000 rejoint la liste verte de l'UICN

Le site Natura 2000 du Bassin du Drugeon, situé dans le Doubs et le Jura, est le premier site N2000 français à être inscrit sur la liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN. 22 sites français figurent sur cette liste et sont reconnus au niveau international pour leur bonne gouvernance, leur planification solide, leur gestion efficace et leurs résultats obtenus pour la conservation de la nature.

Natura 2000 et terrains militaires : un nouveau site Internet pour en savoir plus

Vous êtes maire d'une commune concernée par un terrain militaire et vous souhaitez en savoir plus sur les liens entre armée et biodiversité ? Rendez-vous sur lifeterrainsmilitaires.fr pour mieux comprendre comment le projet européen LIFE NaturArmy vise à améliorer l'état de conservation des espèces et habitats qui ont justifié le classement Natura 2000 des sites militaires.



CONTACT

Aurélie Philippeau
Coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires
aphilippeau@parcs-naturels-regionaux.fr
07 64 38 32 17

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9 rue Christiani, 75018 Paris

AGENDA



Grands prix Natura 2000 - édition 2021



Organisés par l'OFB³ dans le cadre du Centre de ressources Natura 2000, les Grands prix ont pour objectif de valoriser et diffuser au niveau national les bonnes pratiques et les actions innovantes menées dans les sites Natura 2000. Le concours 2021 est ouvert jusqu'à la fin de l'été et la remise des prix aura lieu à l'automne 2021. Renseignements sur natura2000.fr.

Lexique des acronymes :

¹MTE : ministère de la Transition écologique / ²ONF : Office national des forêts / ³OFB : Office français de la biodiversité / ⁴MAA : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation / ⁵CNPF : Centre national de la propriété forestière

Directeur de publication : Eric Brua. Coordination : Aurélie Philippeau. Rédacteurs : Aurélie Philippeau, Justine Vallet, Manon Viel, Thierry Lecomte. Conception graphique : Léa Chariol. Mai 2021. Fédération des Parcs naturels régionaux de France 9, rue Christiani - 75018 Paris

